

MODALITES D'ACCUEIL

Pendant toute la durée de la formation, les horaires seront de 9 heures à 17 heures. Ils pourront être modifiés en accord avec le groupe sans pouvoir toutefois influencer sur le nombre total de 7h/jour de formation

Une pause d'une heure environ sera prévue pour le repas du midi. D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur.

Chaque demi-journée sera validée par la signature de la feuille d'émargement par le formateur et les stagiaires

Droits et devoirs du stagiaire

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle

Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

REGLES DE SECURITE

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.